



ANNEE SCOLAIRE 2026/ 2027

Classes élémentaires

Inscription

Inscription obligatoire en mairie

Du 26 janvier au 15 mars 2026

(aux heures d'ouverture de la mairie)

Admission

École du Chef-Lieu :

Prise de RDV auprès de la directrice

Après passage en Mairie

Par mail : 0740671C@ac-grenoble.fr



Pièces à fournir

- **pièce d'identité**
- **justificatif d'adresse récent (facture EDF ou téléphone) de moins de 3 mois**
- **Le livret de famille et s'il y a lieu, le jugement de divorce ou de séparation des parents**



Ecole des Crues :

Prise de rdv auprès de la directrice après passage en Mairie par mail : 0740672d@ac-grenoble.fr

Pièces à fournir lors du rendez-vous à l'école

Le certificat d'inscription délivré par la mairie

Le livret de famille et le cas échéant, l'ordonnance du juge aux affaires familiales fixant la résidence de l'enfant

Le carnet de santé de l'enfant

Le certificat de radiation si votre enfant n'est pas scolarisé dans une maternelle de la CCPR

La fiche de renseignement, la fiche sanitaire et le règlement intérieur dûment complétés